

VILLE DE LEUZE-EN-HAINAUT
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
DU 16 avril 2025 AU 30 avril 2025

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Projet de la Catégorie C

Concerne la demande de Sébastien CALLENS, en vue d'obtenir un Permis d'Environnement de Classe 2 pour : Le maintien en activité d'une exploitation agricole et le forage d'une nouvelle prise d'eau souterraine

Chaussée de Tournai, 21 à 7904 Pipaix

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
11/04/2025	16/04/2025	Zone Industrielle de l'Europe 7 Date : 30/04/2025 Heure : 11H00	Collège communal Avenue de la Résistance(L), 1 7900 Leuze-en-Hainaut

Le projet ne doit pas être soumis à une évaluation complète des incidences et une étude d'incidence sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Le collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

L'autorité compétente dans ce dossier est : Collège communal

Le dossier de demande de permis peut être consulté durant la période de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures d'ouverture du service au Service Urbanisme - Zone Industrielle de l'Europe 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut **du lundi au vendredi entre 9h à 12h - le mercredi de 9h à 12h et entre 14h à 16h ou sur rendez-vous préalable au 069/59 02 63.**

Le fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie peut être contacté à l'adresse suivante : SPW – Département des Permis et Autorisations Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès du Service Urbanisme ainsi que par mail → **environnement@leuze-en-hainaut.be** dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête,

Par le Collège :

La Directrice Générale ff,
Art L 1124-19 CDLD

E. Jamart

Le Député - Bourgmestre

H. Cornillie